Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 18 Octobre 1899. No. 48.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne...... 12 [illegible]s
Chaque insertion subséquente 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS

En ce qui concerne les annonces pour la France, on est prié de s'adresser à M. le Directeur de l'agence générale de publicité, 5 Rue Daunot à Alfortville, près Paris (Seine) qui a seule le Monopole et la responsabilité exclusive des annonces.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

TEXTE DU SERMON

PRONONCÉ PAR M. L'ABBÉ JOLYS, CURÉ DE SAINT-PIERRE-JOLYS A L'OCCASION DES NOCES D'ARGENT SACERDOTALES DE M. L'ABBÉ CHERRIER.

"Beatus quem eligisti et assumpsisti: habitabit in atriis tuis (p. s. 64.4."

"Bienheureux celui que vous avez choisi et que vous avez élevé jusqu'à vous. Il habitera dans vos parvis."

Monseigneur, Mes Frères.

La grâce attachée à la fête que nous célébrons est une grâce de sainte allégresse, de vive et religieuse reconnaissance.

Si le vieillard Siméon se réjouit un jour de tenir en ses bras Celui qu'il savait être le salut du monde, quelle plus grande raison pour vous, vénéré confrère, de vous réjouir de ce que l'auguste dignité sacerdotale fait de vous, depuis vingt-cinq ans, un véritable Porte-Christ, ostensoir vivant au milieu du monde. En plus que Siméon, vous voyez se grouper autour de vous tout un peuple, votre famille spirituelle, que vous dirigez dans les voies de Dieu et du ciel. Sainte allégresse donc et reconnaissance! Joie sainte et pure semblable à celle de Siméon, ou même à celle de Marie: de Marie recevant dans ses bras le Sauveur du monde ; oui, de Marie dont le Prêtre est, par ses privilèges, une lointaine ressemblance.

La joie et la reconnaissance sont au cœur de ces vénérables vieillards qui furent les modestes gardiens de la vie du Lévite, les anges visibles et ravis de l'ordination et de la première messe.

Joie et reconnaissance au cœur de ces parents, qui entourent de leur amour et de leur vénération celui qu'ils regardent comme l'honneur de la famille "Tu honorificentia populi nostri."

Enfin c'est cette nombreuse réunion d'amis, c'est la paroisse entière qui s'empresse à fêter le Pasteur dévoué.

Et dans cette assemblée de Confrères qui viennent ce soir donner un gage de leur affection à l'ami, au guide, au frère bien aimé, pas un qui ne se sente ému pour vous, vénéré confrère, et pour lui-même aussi, par cette solennité qui fait surgir sous nos yeux le spectacle des grandeurs sacerdotales ; pas un qui n'unisse son âme à votre âme pour remercier Dieu ; pas un qui n'unisse son cœur au vôtre dans la joie d'une fraternelle amitié. "In fraternitatis amore."

Interprête de tous, pour remplir ma tâche je me contenterai de contempler sur votre front une double couronne, celle du Prêtre et celle du Pasteur. Nous nous sentirons pénétrés des plus salutaires impressions et nous louerons avec vous les infinies miséricordes de Dieu.

I

M. F.

S'il est ici-bas une bénédiction de Dieu, une marque de divine prédilection, un privilège qui surpasse tous les autres, un honneur et une gloire de choix, n'est-ce pas cette grâce singulière qui fait d'un homme le ministre du ciel; d'un homme mortel, le porte-parole de Dieu, le prophète des vérités éternelles, un autre Jésus-Christ, un Dieu enfin, ayant pour mission de diviniser ceux qui l'approchent? Le sacerdoce, M. F., n'est pas une de ces institutions parasites qu'on puisse déraciner de la terre sans ébranler le monde. S'il pouvait être emporté dans l'orage d'une révolution, la terre et le ciel s'effondreraient avec lui Après son Eglise, Dieu n'a rien fait de si nécessaire et de plus grand que le Prêtre.

Aussi, cher Confrère, chaque jour, en achevant le saint sacrifice, vous dites avec un coeur ému ces paroles de la liturgie sacrée que St-Augustin a commentées: "Quid retribuam Domino!" Que rendrai-je au Seigneur pour le don insigne du sacerdoce, que rendrai-je au Seigneur pour m'avoir constitué le médecin de toutes les misères humaines, le Sauveur de mes frères, l'ouvrier divin dont les mains donnent au monde la personne et les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, le Dieu du ciel et de la terre.

Le monde avait besoin d'un sacrifice qui rendit à Dieu les devoirs qu'exige sa perfection infinie et compensât l'offense faite à sa divine Majesté par les crimes de tous les hommes : Le Verbe incarné est l'unique victime digne d'être offerte à Dieu qu'elle égale en grandeur, et pour offrir cette victime, le Christ-Victime est prêtre. Dieu le lui a dit. "Toi qui sièges à ma droite, toi que j'engendre éternellement, tu es prêtre pour toujours. "Tu es sacerdos in æternum."

Sans doute, le Christ pouvait nous appliquer la vertu de son sacrifice offert une fois pour toutes. Mais la croix, trop loin de nous, eut peut-être été oubliée. Il nous fallait de par le monde, des autels, et sur ces autels, la divine victime immolée par amour sur la croix.

Mais qui donc sera le Pontife de ces autels? Qui donc reproduira d'une manière visible l'auguste sacrifice? le Prêtre éternel est dans les cieux. Si de la droite de Dieu, il mesure et dirige le courant de vérité et de grâ qui anime notre vie, il ne veut plus se laisser voir, et pourtant il nous faut un prêtre visible pour que nous soyons sûrs de notre participation aux choses sacrées. Puisque le Pontife suprême nous dérobe sa personne adorable, nous sommes en droit de lui demander des représentants. "Voyez, dit St-Thomas, voyez comme le monde est rempli de représentations divines; ce n'est pas seulement son Etre, et sa perfection personnelle, mais son action et son influx sur les autres êtres que Dieu reproduit dans les créatures. Loi de nature imposée à tous, l'être que Dieu touche de plus près agit sur l'être distant par les milieux qu'il traverse, le ramène à son premier principe et le perfectionne. Entre tous les êtres, l'homme n'est-il pas une sorte de prêtre qui fait sentir jusqu'aux extrémités de la création l'action providentielle de Dieu?......Il faut, continue le grand docteur, il faut qu'il y ait des hommes assimilés à Dieu, coopérateurs de sa puissance surnaturelle et dispensateurs des choses sacrées, remplissant dans le corps religieux l'office des organes d'où les membres de notre corps charnel reçoivent la vie."

Dans sa vingt troisième session, le saint Concile de Trente définit cette vérité. "Plus que toute chose, le sacrifice, appelle le prêtre et puisque nous avons un sacrifice visible, il nous faut un sacerdoce visible" (Concile de Trente. sess. XXIII, chap. I.

Le Prêtre éternel peut rester aux cieux : il nous suffit de voir et d'entendre ses représentants ; mais à Dieu seul appartient de choisir et d'appeler ceux qui doivent le représenter "Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo (Heb. V. 4."

Cette voix, cet appel de Dieu, c'est tout ce qui peut tirer du monde une âme et lui arracher ce cri du Prophète: "Dominus pars hæreditatis meæ." "Le Seigneur est ma part d'héritage." Quand l'homme a fait cette réponse, il reçoit en retour la grande parole, le grand serment fait au Christ par son Père : "Tu es sacerdos in æternum." Le voilà Prêtre pour l'éternité, et afin que cet homme qui se donne à lui ne puisse douter de sa participation au sacerdoce de Jésus-Christ, Dieu le consacre par "un sacrement dont l'efficacité pénètre le corps, transforme l'âme et investit la nature humaine tout entière du pouvoir sacré dont la source réside en la très sainte humanité du Sauveur" (Monsabré 79ième Conf.("Tu es sacerdos in æternum."

Voilà le prêtre, M. F., voilà le Prêtre. Il n'est plus du monde qu'il domine, il est le Choisi de Dieu, le possédé de l'Esprit-Saint. C'est le guide, le maître, le docteur de l'humanité. Aussi, j'entends à travers les âges une hymne sublime, une hymne à la gloire du prêtre, dont les strophes se composent des paroles tombées des lèvres des Saints Pères.

C'est d'abord St-Ignace, martyr, qui nous exhorte d'être soumis aux Prêtres comme aux apôtres de Jésus-Christ. "Necessarium est ut presbyterio subditi sitis ut apostolis Jesu Christi (Ep. ad Trallianos). C'est ensuite St Cyrille d'Alexandrie qui nous assure qu'on ne devient participant à l'apostolat divin que par la communication du St. Esprit : "Ostendit (Christus) necessario sequi ut detur iis Spiritus, qui ad divinum apostolatum per eum deliguntur (Cyrille In Joannem)."

La vertu du sacerdoce, ce n'est pas l'homme qui la donne, c'est Dieu. L'homme impose les mains, Dieu répand la grâce ; l'évêque ouvre les portes de l'Ordre, Dieu accorde la dignité ; c'est la doctrine de St. Ambroise.

Je termine enfin par ces mots de St. Grégoire de Naziance : "Celui qui hier était mêlé au peuple devient son précepteur, son maître, le docteur des choses saintes et le président des sacrés mystères."

Voilà un quart de siècle que, par la grâce du Très-Haut, se sont accomplies en vous ces grandes choses, vénéré confrère. Remontant le cours de vos années, vous vous trouvez à cet instant béni où, gravissant pour la première fois les marches de l'autel, vous répandiez votre âme aux pieds du Dieu vivant! et regardant ainsi en arrière vous ne voyez que des jours pleins, car vous avez rempli chacun de ces jours par l'oblation de l'adorable Sacrifice qui vaut le monde entier et infiniment davantage.

Alors c'était la foi, la piété dans sa fleur ; maintenant, c'est une dévotion qui a grandi et qui semblable à ces eaux descendant du ciel, s'est infiltrée jusqu'au plus profond de votre être

Alors, vous apportiez à l'autel la sainte allegresse du jeune lévite qui s'est sanctifié sous l'œil de Dieu pendant les longues années de la préparation ; maintenant, vous y venez avec la confiance du serviteur qui a parlé tous les jours à son maître et qui tous les jours a travaillé, combattu, souffert pour lui. En ce temps-là, vous disiez d'une voix pleine de candeur et qui réjouissait les anges: "Introibo ad altare Dei, ad Deum qui lætificat juventutem meam." "J'entrerai à l'autel du Dieu qui réjouit ma jeunesse :" aujourd'hui vous répétez la même parole, mais avec plus d'émotion, sentant qu'il est une jeunesse à laquelle les années n'enlèvent rien : celle qui a pour attribut le pouvoir de créer Dieu sur l'autel comme Dieu a créé le monde en attendant la jeunesse de la gloire, la jeunesse de l'immortalité.

II

Avec la couronne sacerdotale, nous voyons briller au front du héros de cette fête la couronne du Pasteur.

M. F., si je voulais parler des labeurs de la charge pastorale, si je voulais dire les peines attachées au saint ministère, une voix s'élèverait de cette manifestation si cordiale et, ne laissant place qu'à la satisfaction et à la joie, elle imposerait silence à mes récriminations ; il faut bien le reconnaître pourtant, les Pasteurs ne sont heureux que dans les idylles des poëtes, car, d'une part, ils ont à défendre la vérité et la justice et ils sont exilés sur cette terre où ils rencontrent trop souvent, hélas! des ennemis ; d'autre part, ils ont pour mission d'enfanter des âmes à Dieu, et ce n'est qu'au milieu des travaux et des souffrances que s'accomplissent ces mystérieux enfantements.

M. F., il y a vingt cinq ans, sur l'invitation de ses supérieurs, le héros de cette fête fit un pas qui mit un abime immense entre lui et le monde, l'affranchit des ignorances et des erreurs en même temps que de la domination de la chair sur l'esprit, le rapprocha tout près du Dieu de l'autel et l'illumina des clartés éternelles. Et c'est depuis ce jour qu'il prêche et cathéchise, qu'il donne aux esprits tout ce qu'il possède de la scienne la plus sublime et la plus sûre.

Il y a ving cinq ans, le héros de cette fête franchissait les degrés du trône épiscopal et mettait ses mains dans les mains du Pontife ; quand il redescendit il était possesseur des sacrements comme de la vérité. Et voilà vingt cinq ans, qu'ange de la nouvelle piscine de Siloé, il purifie les consciences et guérit toutes les misères.

Voilà vingt-cinq ans qu'auteur et père de l'Eucharistie, il la destribue, il la donne aux enfants pour qu'ils apportent dans leurs familles les beautés du ciel avec ses espérances et ses joies ; il la donne aux jeunes époux pour que, trempant leur amour dans les flammes du Cœur de Jésus, ils le rendent plus sacré et plus durable ; il la donne aux vieillards, afin d'adoucir les fatigues de l'agonie par l'avant-goût du repos, les angoisses de la mort par l'assurance de la vie éternelle, et les troubles et les inquiétudes de la dernière heure par les excès et le comble de la charité et de la miséricorde. Dès qu'il eut reçu l'onction sacerdotale, l'abbé Cherrier devint le Pasteur des petits agneaux ; il eut la charge de guider dans les voies de la science et les voies de Dieu la jeunesse, espoir de l'Eglise, au séminaire de Ste-Thérèse. Après quelques années, la voix de Dieu l'appela sur les bords de la rivière Rouge et la paroisse de Saint-Boniface recueillit les fruits de son ardeur et de sa sage direction ; il eut bientôt conquis la confiance et l'amitié de tous et la nombreuse assemblée que nous voyons ici, ce soir, prouve que son souvenir est resté vivant chez les fidèles de Saint-Boniface. La confiance de son archevêque lui imposa bientôt le sacrifice de quitter les paroissiens qu'il chérissait pour prendre la charge très élevée, mais aussi pleine de responsabilité, de directeur du collège de Saint-Boniface. La forte impulsion qu'il donna aux études mit tout de suite cette maison au premier rang des institutions du pays. Depuis ce temps, il ne s'est jamais désintéressé des questions qui touchent à l'éducation. C'est en quittant le collège de Saint-Boniface qu'il vint à l'Immaculée Conception ; les fidèles de cette belle paroisse jouissent depuis quinze ans de sa parole éloquente et sympathique, de son administration pleine de sagesse et d'énergie et de sa direction pleine de prudence. Le zèle de la maison de Dieu lui fit un jour concevoir le projet d'élever à la gloire de son Maître le beau temple où nous sommes réunis ce soir. Par quel moyen arriva-t-il à mettre son projet à exécution? C'est le secret de Dieu et c'est son secret ; mais quand on l'interroge à ce sujet, il parle hautement de la grande générosité des paroissiens de l'Immaculée Conception.

Le souffle empesté de Satan passe sur notre pays et soulève une terrible tempête ; l'éducation chrétienne de l'enfance est attaquée, compromise, que dis-je? du premier coup paraît, menacée d'une ruine complete. La lutte commence, effroyable et sans trêve, elle se continue sans merci; le vieil Archevêque de Saint-Boniface, Monseigneur Alexandre Antonin Taché, de vénérée mémoire, éclaire "La Situation" en des pages inoubliables : c'était le chant du cygne du vieil athlète ; peu de temps après, Dieu l'appelait à lui. Le nouvel Archevêque de Saint-Boniface eut à recueillir un terrible héritage : c'était la lutte à continuer; c'était à réclamer les droits de la justice injustement, odieusement, cyniquement violés : c'était à défendre son peuple que l'on serrait à la gorge. Il n'hésita pas, il se jeta dans la mêlée avec toute l'ardeur dont il est capable. Il eut le bonheur de trouver dans le curé de l'Immaculée Conception un lieutenant dévoué plein de prudence et connaissant ad [illegible]

Suite en 4e Page.

Le Manitoba.

Mercredi, 18 Octobre 1899

LA QUESTION DES ECOLES

Ou en est-elle rendue ?

Nous lisons dans le "Courrier du Canada" ce qui suit :

Nous recevons d'un correspondant manitobain en qui nous pouvons avoir une foi complète, la communication suivante relative à certaines paroles prononcées par Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, à Fort Ellice, Manitoba, le 8 octobre courant.

Mgr Langevin a fait la déclaration suivante :

"C'est un devoir, Mes Bien Chers Frères, de vous dire où nous en sommes au Manitoba et au Nord-Ouest pour la question des écoles, comme je l'ai fait du reste, dans toutes nos autres paroisses ou missions durant ma visite pastorale. Mais afin d'éviter toute inexactitude je me permettrai de citer un document officiel, envoyé le 25 septembre dernier au Saint-Siège, par tous les évêques de la province ecclésiastique de Saint-Boniface :

"Au Manitoba rien n'est réglé d'une manière définitive: les injustes lois scolaires de 1890 et 1894 restent absolument les mêmes et la constitution du pays demeure encore violée; mais on nous fait pratiquement des concessions aléatoires dont nous tirons le meilleur parti possible, selon la direction de Votre Sainteté dans l'Encyclique : " Affari Vos."

"Au Nord-Ouest nous avons encore nos écoles catholiques séparées, mais avec des restrictions odieuses et intolérables. On nous impose des livres d'histoire et de lecture anti-catholiques et protestants; on rend l'obtention des diplômes presque impossible pour nos religieuses institutrices; et de plus on s'applique à restreindre tellement la mesure d'instruction religieuse que les écoles deviennent presque neutres en pratique. C'est, nous en sommes convaincus, le mot d'ordre de la Franc-maçonnerie."

PUBLICATION RETARDEE

Nous avons de prêt un article en réponse à celui que publiait "L'Echo" de la semaine dernière sous le titre de "Où en est exactement la question."

Cet article demandant des rectifications, des suppléments sur beaucoup de points et quelques reproches, nous nous sommes mis à l'œuvre; et les feuillets se sont ajoutés aux feuillets, jusqu'à ce qu'enfiin nous avons été averti que l'espace manquait pour son insertion dans le présent numéro. A la semaine prochaine, donc! Ce manque d'espace s'explique par l'importance des divers documents que nous publions.

Bref nommant Mgr Falconio délégué apostolique au Canada

Nous sommes heureux de publier la traduction officielle du bref de Sa Sainteté Léon XIII nommant Son Excellence Mgr Falconio délégué apostolique au Canada.

LÉON XIII, PAPE

A Notre Vénérable Frère Dioméde Falconio, Archevêque d'Acerenza et de Matera, récemment nommé archevêque titulaire de Larisse.

Vénérable Frère, Salut et Bénédiction Apostolique.— C'est un usage très ancien dans l'Eglise que ses Pontifes Romains, pour remplir comme il convient les devoirs de leur souveraineté Apostolique, se fassent représenter, dans les contrées éloignées et séparées de la Chaire Romaine par une longue étendue de terre et de mer, par des personnages ecclésiastique, ou choisis parmi les évêques de l'endroit, ou envoyés de Rome même, lesquels sous différents titres et munis de la juridiction nécessaire, veillent avec soin au progrès de la foi, à la pureté des moeurs, à la discipline dans le clergé et le peuple. C'est pourquoi comme l'état actuel des choses ecclésiastiques au Canada demande une attention spéciale de la part du Saint-Siège Nous avons résolu, après avoir communiqué la chose à Nos Vénérables Frères, les Cardinaux de la Sainte Eglise Romaine préposés à la Propagation de la Foi, et l'avoir attentivement examinée, d'envoyer en ce pays un délégué Apostolique qui puisse en étudier soigneusement les conditons, qui travaille par saprudence et son jugement à en règler les controverses et les différends et s'empresse de Nou ssoumettre exactement les questions qui paraitront plus graves et nécessiteront l'intervention salutaire du Saint-Siège.

En conséquence, Vénérable Frere, vous absolvant et vous jugeant absous, à cette fin seulement, de toute excommunication et interdit et de toutes les autres sentences, censures et peines que vous pourriez avoir encourues, et considérant, entre autres qualités qui vous distinguent à un haut degré, votre zèle pour le bien de la religion, votre piété, votre science et votre prudence dans les affaires, de l'avis de nos susdits Vénérables Frères et en vertu de Notre autorité Apostolique, Nous vous investissons, par les présentes, et vous décorons du titre, des droits, des honneurs et des privilèges de Délégué Apostolique pour le Canada, selon Notre bon plaisir et celui du Saint-Siège ; en même temps, Nous vous accordons et communiquons tous et chacun des pouvoirs nécessaires et utiles qui vous mettent en état de pourvoir efficacement aux besoins et au bien des Eglises du Canada.

Toutefois Nous voulons que vous remplissiez votre charge selon les ordres émanés de la Congrégation de Nos mêmes Vénérables Frères, et qu'en Notre nom et au nom et par l'autorité du Saint Siège vous exerciez vos pouvoirs non seulement sur les diocèses du Bas et du Haut Canada, mais aussi sur ceux de toute la Puissance du Canada.

Au reste, Nous ne doutons pas que Nos Vénérables Frères les Archevêques et Evêques, ainsi que le clergé et le peuple de ces contrées, vous témoigneront comme à Notre Représentant et celui du Saint-Siège le respect et la déférence qui vous sont dus, et que voyant dans le Délégué l'autorité du Déléguant, ils accepteront avec empressement et de bon coeur ses conseils, ses avertissements et ses ordres.

C'est ce que Nous voulons, ordonnons, commandons, décrétant que les présentes lettres soient et demeurent stables, valides et efficaces, qu'elles sortent et produisent leurs effets pleins et en tiers, et qu'elles soient en toutes choses et toute occasion un appui souverain pour ceux que cela concerne et concernera dans l'avenir. Ainsi devra-t-il être jugé et défini par tous les juges ordinaires et délégués, et s'il arrivait à quelqu'un, sciemment ou par ignorance d'attenter par quelque autorité que ce soit à ce qui a été statué, son jugement serait nul et sans valeur.—Nonobstant, autant que de besoin, la régle de Benoit XIV d'heureuse mémoire "super divisione materiarum" et toute autre constitution et ordonnance apostolique, et nonobstant toutes les autres choses contraires, Nous voulons qu'on ajoute aux copies ou exemplaires même imprimés des présentes lettres, pourvu que ces copies soient contre-signées de la main d'un officier public et revêtues du sceau d'un dignitaire ecclésiastique, absolument la même foi que l'on accorderait aux présentes lettres, si elles étaient montrées ou exhibées.

Donné à Rome auprès de St. Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le troisième jour d'août MDCCCIC de Notre Pontificat l'an XXII.

LOUIS CARD. MACCHI.

LETTRE PASTORALE DE MGR FALCONIO

On nous a fait l'honneur de nous adresser, de Rome, un exemplaire de la lettre pastorale par laquelle Mgr Falconio, délégué apostolique du Canada, fait ses adieux à son clergé et à ses ouailles. Nous croyons intéresser et édifier nos lecteurs en leur mettant sous les yeux une traduction de ce document remarquable.

Nous prenons cette traduction dans la "Vérité"

FR. DIOMÈDE FALCONIO

DE L'ORDRE DES MINEURS,

PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SAINT-SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE D'ACERENRA ET DE MATERA.

Au très cher Clergé et peuple des deux Archidiocèses, Paix et Salut dans le Seigneur.

Il n'y a que trois ans et quelques mois que, sans aucun mérite de Notre part, Nous fûmes envoyé au milieu de vous, comme Pasteur de vos âmes. Jusqu'à quel point Nous avons correspondu à la bonté divine, c'est à vous d'en juger. Tout ce que Nous pouvons dire c'est que Nous nous sentons rassurér à la pensés qu'autant que Nos faibles forces nous l'ont permis, Nous avons travaillé avec une sollicitude infatiguable pour le bien spirituel de vos âmes, pour lequel Notre cœur soupirait. Et Nous nous flattions de pouvoir continuer ce ministère sacré au milieu de vous avec un zèle et un amour toujours croissants; mais Dieu, dans ses jugements inscrutables, en a disposé autrement.

Bien-aimés fils et frères en Jésus-Christ, dans un peu de temps, nous serons forcé de vous abandonner! Le vaste océan et des espaces immenses Nous tiendront séparé de vous, puisque la voix du Suprême Pontife, qui gouverne si sagement l'Eglise, Nous appelle pour exercer ailleurs Notre ministère sacré, et Nous ne pouvons qu'incliner le front devant ses ordres vénérables.

Mais ciel! quelque courage que Nous infuse en l'âme la parole du Pontife Suprême qui est la parole de Dieu, cependant il ne Nous est pas donné de rester insensible dans ce moment solennel de séparation. Hélas! si dur que soit le déchirement que souffre une âme affectueuse en se séparant de ses amis, de quelle douleur poignante ne devra pas se sentir pris celui qui se trouve lié par des liens beaucoup plus forts que ceux mêmes de l'amitié et du sang? Choisi de Dieu comme le Pasteur de vos âmes et conséquemment comme votre ami, votre père, oh! comment pourrions-Nous jamais rester insensible à cette séparation? Oui, Très chers Frères, Notre cœur, en ce moment solennel, sent le desoin de se livrer tout à vous, en rappelant le souvenir des jours trop courts que nous avons passés au milieu de vous; et vous accueillerez de bon cœur cette expansion d'affection, dernier tribut de Notre sollicitude et de Notre amour.

Et ici, avant toute chose, une question se présente à notre esprit: Notre court séjour dans les chers archidiocèses d'Acerenza et de Matera a-t-il produit quelque bien? Loin de Nous la pensée de nous glorifier de quoi que ce soit, parce que Nous sentons tout le poids de Notre nullité et Nous rapportons à l'infinie bonté de Dieu tout le bien quenous avons pu faire: cependant, il Nous plait d'espérer que, malgré Notre insuffisance, Notre œuvre ne restera pas entièrement vaine.

Dès le premier moment de Notre élection comme votre Archevêque, Nous avons eu souci de votre bien. En effet, à peine arrivé dans notre résidence, Nous nous mettions en chemin pour la S. Visite, parce qu'à cause de la mort prématurée et successive de Nos trois Illustres Prédécesseurs, la S. Visite "qui est la vie du ministère pastoral," n'avait pas été faite depuis plusieurs années. Par conséquent Nous pouvions vous dire avec l'Apôtre: "Vos scitis a prima die, qua ingressus sum, qualiter vobiscum per omne tempus fuerim." Et, dès cette heureuse première entrevue votre âme s'est unit à vous par une affection très sincère parce que Nous trouvâmes en vous une abondance de foi et une profonde vénération envers vos pasteurs. Et cette correspondance d'affection avec Notre sollicitude remplirent Notre âme des plus belles espérances pour l'avenir, Nous combla d'une sainte joie. Dan le champ mystique confié à nos soins, il ne manquait qu'un peu de prudente vigilance pour remettre en pleine vigueur la discipline ecclésiastique, corriger certains défauts et manquements qui obscurcissaient le noble et saint caractère de chrétiens et d'ecclésiastiques; et bientôt les fruits seraient très abondants. Et Nous, appuyé sur votre grande foi et votre singulière docilité, Nous nous mîmes courageusement à l'œuvre.

Pour remédier à ces désordres produits principalement par les malheurs des temps, quand "à la faveur d'une liberté effrénée, s'est brisé le joug de la saine morale, et affaibli le frein des lois tant divines qu'humaines," il fallait une réforme générale et dans le clergé et dans le peuple. Et Nous nous livrâmes avec toute l'ardeur de Notre âme à cette œuvre salutaire, et au moyen de la S. Visite, de Lettres pastorales, d'avertissements et de décrets, de saintes missions, d'exercices spirituels au clergé et de vigilance touchant la saine éducation des aspirants au Sacerdoce, nous travaillâmes à rappeler de plus en plus dans Nos Archidiocèses la bénédiction de la vie chrétienne et de l'honneur sacerdotal.

Mais l'œuvre une fois commencée il fallait un peu de temps pour en récolter la moisson désirée. Cependant, le Seigneur, probablement pour rendre les fruits plus abondants, a disposé dans ses sages conseils qu'un autre, plus habile que Nous, continuerait l'œuvre; et Nous ne pouvons que nous incliner devant la volonté divine.

Néanmoins, nous nous flattons que, même, dans ce cour espace de temps, employé plus à semer qu'à recueillir, quelque avantage a déjà été constaté dans le réveil religieux qui se manifeste dans Nos deux Archidiocèses. En effet, Nous en avons eu les preuves les plus belles et les plus claires dans la seconde S. Visite que Nous avons déjà faite dans une grande partie de Notre Archidiocèse d'Acerenza et que Nous sommes forcé d'interrompre à cause du nouveau mandat reçu. Et, en vérité, le nouveau catéchisme que Nous avons écrit, introduit dans toutes les paroisses et même dans un grand nombre d'écoles communales; les dispositions déjà prises pour donner d'une manière solennelle la première communion aux jeunes garçons et aux jeunes filles en un jour déterminé du temps pascal; les conférences morales et liturgiques qui se tiennent régulièrement par presque tous les prêtres; beaucoup d'abus extirpés; les temples sacrés tenus avec plus de décence; la fréquentation des sacrements; toutes les unions faites depuis des années, sans rite religieux, légitimées par le mariage ecclésiastique; la foi fortifiée et croissant toujours de plus en plus, sont autant de symptômes consolants du réveil religieux tant désiré qui, grâces à Dieu, s'effectue au milieu de Notre bien-aimé peuple. Nous avons été tout à fait ému de ce salutaire retour dans les voies de la droiture et des vertus chrétiennes' et de grand cœur, Nous avons rendu grâces au Seigneur. Oh! soient à jamais bénis ces curés vigilants et ces prêtres zélés qui, écoutant Notre voix, travaillèrent si fort pour obtenir cet heureux réveil. Et ici, je suis forcé de rendre de vives actions de grâce non seulement au clergé mais aussi aux autorités civiles et à tous ceux qui, dans le cours de cette seconde S. Visite, Nous ont prodigué leurs politesses et ont facilité Notre mission apostolique. Nous avons raison de croire que s'il Nous avaient été accordé de continuer la S. Visite, Nous aurions rencontré des progrès semblables et de pareilles démonstration d'affection dans toutes les paroisses. Cette consolation ne Nous a pas été donnée et, en ce moment de séparation, Nous sentons l'obligation d'envoyer un salut du cœur et Notre bénédiction même à cette partie de Notre bien aimé troupeau, ainsi qu'aux endroits que Nous n'avons pas encore visités qui font l'objet de Nos plus tendres soins et de Notre amour sincère.

Très Chers Frères, comme vous voyez, si Nous avons senti l'étendue du devoir de travailler à votre bien spirituel, votre correspondance fut égale à Notre sollicitude et conséquemment a mérité des éloges non ordinaires et Notre plus vive gratitude. Et ces sentiments de reconnaissance se sont maintenant accrus de mille manières tant par vos sincères congratulations qu'en Nous sentant honoré par la confiance du Souverain Pontife et, en même temps, par votre profond chagrin de Nous voir Nous éloigner de vous.

Les très nombreuses visites personnelles reçues, les adresses respectueuses, les lettres affectueuses qui Nous arrivent de toutes parts des deux Archidiocèses, sont de telles preuves de votre foi et de votre affection envers Nous, qu'en même temps elles Nous remplissent l'âme d'une grande joie et d'une profonde tristesse: de joie, à cause de votre grande foi; de tristesse parce que Nous devons nous séparer d'un peuple si aimant et si reconnaissant. Cependant, pleinement soumis aux desseins de la Providence, Nous cédons, sans l'ombre d'une plainte, Notre poste au nouveau Pasteur qui viendra au milieu de vous. En lui, mes enfants, vous trouverez certainement les vertus et les talents qui Nous ont manqué. Par son zèle il opérera ce que Nous avons désiré de pouvoir faire. Il réparera Nos omissions involontaires. Nos erreurs et manquements; il ranimera beaucoup mieux, au milieu de vous, la foi et la saine morale et sera pour vous une source de bénédictions. Et vous, mes enfants, toujours dociles à la voix de votre Pasteur, vous saurez apprécier ses fatigues, écouter sa voix, vénérer ses décisions et le consoler par votre respect et votre vénération. De cette manière Notre départ tournera à votre profit; bien plus il sera pour vous un gage de meilleur avenir. Mais souvenez-vous que si le nouveau Pasteur possède des qualités dont Nous nous sentons dépourvu, il ne pourra jamais, néanmoins, avoir un meilleur désir pour votre bien ni un cœur plus affectueux que le Nôtre. Des espaces immenses vont nous séparer; mais ni l'influence des nouveaux horizons, ni l'affection pour d'autres ne pourront jamais rompre les liens sacrés qui Nous lient à vous, grâce à la grande charité de Jésus-Christ. Loin de vous, Notre âme sera avec vous. Au milieu des vastes espaces du nouveau monde, sous le ciel azuré du Canada, où le S. Siège nous envoie comme son Délégué, retiré pour ainsi dire dans un endroit solitaire, à l'exemple des grands serviteurs de Dieu, Moise et Aaron, Nous élèverons les bras au ciel et Nous prierons pour vous. Nous serons toujours anxieux pour votre bien: votre prospérité Nous rempliera de joie: Nous mêlerons nos larmes aux vôtres.

Et vous, très chers fils en Jésus-Christ, Nous en avons l'espérance, vous ne Nous démentirez point. Vos lèvres diront encore une prière au Seigneur pour Nous; et Dieu, bon et miséricordieux, écoutant vos invocations, fortifiera Notre faiblesse, Nous donnera du courage pour l'accomplissement de Notre difficile Ministère; et vous participerez à tout le bien qu'il nous sera donné de pouvoir faire De cette manière se vérifiera la parole de la Divine Sagesse: Et gloria filiorum patres eorum.

Mais, il est déjà temps que Nous prenions congé et que vous, très chers fils, vous receviez la dernière bénédiction de votre Pasteur.

Adieu! donc, peuple et clergé des deux Archidiocèses d'Acerenza et de Matera. Adieu! Adieu! vous qui pendant trois ans et plus avez été l'objet de tous Nos soins, de toutes Nos espérances, de toute Notre affection et avez su compatir à Notre faiblesse. Adieu!... Loin de vous, Nous serons avec vous en esprit, lié par le plus fort des liens, la prière que tous les jours nous enverrons au ciel, fortifié par les plus profonds sentiments de reconnaissance et d'amour. Priez, vous aussi, avec ferveur, pour Notre bien, et ces prières communes formeront ces liens indissolubles d'affection réciproque que ni l'immensité de l'espace ni la durée du temps ne pourront jamais rompre ou même amoindrir.

Confiant dans ces relations continues pour l'avenir et rempli de gratitude pour votre généreuse bienveillance dans le passé, de grand cœur nous implorons sur vous toutes les bénédictions les plus excellentes.

Oui, Seigneur, bénissez ce peuple que Vous aviez confié à Nos soins et que Vous avez jugé bon de Nous ôter; et, par votre bonté infinie, faites que toujours conduits dans les pâturages fleuris de salut que nous offre la sainte Mère l'Eglise, ils marchent dans les voies de la droiture et de la justice.

Que les jeunes gens, comme de nouveaux Samuels, soient toujours prompts à Vos appels, et conservent dans leur cœur la candeur de leur première innocence et que la sainte crainte de Dieu les accompagne jusqu'à l'âge le plus avancé. Qu'ils soient respectueux et dévoués envers leurs parents, obéissants envers leurs maîtres et que la foi, source de toutes les bonnes œuvres, demeure ferme en eux.

Secourez, Seigneur, de Votre grâce les adultes, et particulièrement les pères et mères de famille, afin qu'ils aient toujours gravés dans leur cœur les devoirs propres à leur état et qu'ils les accomplissent fidèlement. Que la femme soit aimable comme Rachel, sage comme Rebecca, fidèle comme Sara; que l'homme soit rempli d'un saint amour envers sa compagne, laborieux, sobre, vertueux, afin que tous deux, comme les anges tutélaires, guident la famille, dont dépend l'avenir social, dans les voies de la droiture.

Envoyez, encore, Seigneur, une de Vos bénédictions particulières sur ceux aux soins desquels est confiée l'éducation de la jeunesse, afin que, pénétrés de la nécessité de l'élever chrétiennement, ils infusent dans leur âme, non-seulement les sciences, mais encore las sentiments religieux et moraux, sources fécondes des hautes vertus qui forment l'homme honnète, le citoyen probe, le chrétien sincére.

Encore une bénédiction toute spéciale, ô bon Jésus! Notre Divin Rédempteur, pour le clergé des deux Archidiocèses. Il Nous a aidé dans la charge difficile de conduire les âmes au salut: il a été docile et plein de bonne volonté même quand nous avons dû prendre des mesures de rigueur.

O Dieu de bonté, accordez cette soumission dévouée à leur Evêque à ceux qui sont le plus cher à votre cœur. Faites que Vos ministres soient la portion choisie de Votre peuple, afin que par la pureté de leurs mœurs, la solidité de leur doctrine, la sainteté de leur vie, leur zèle fervent, ils puissent le conduire dans les voies de Votre sainte loi, avant-coureur des joies éternelles du Paradis.

Adieu, peuple bien-aimé, adieu très cher clergé; sans cesse unis au vénérable Chef de notre Sainte Mère l'Eglise, vos jours seront prospères sur cette terre, éternelle

A suivre en 3e page

LETTRE PASTORALE
Suite de la 2e page

la gloire qui vous attend en Paradis, ce que Nous vous souhaitons de grand cœur. En attendant, pour la dernière fois, il Nous est doux de vous bénir au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Rome, hors la Porte latine, le 15 août, solennité de l'Assomption de la Très Sainte Vierge, 1899.

† FR. DIOMÈDE, Arch.

UNE MÈRE SOUCIEUSE

Elle a toujours du *BAUME RHUMAL* sous la main.

En vente chez Martin, Bole & Wynne Co., pharmaciens en gros, Winnipeg.

CHRONIQUE DU BAZAR

Le bazar est commencé depuis lundi et déjà l'on peut prévoir que le succès récompensera amplement le travail qu'impose pareille entreprise.

Nous avons antérieurement nommé les divers départements de ce bazar. Tous sont aussi bien installés que fréquentés. Les trois paroisses de Saint-Boniface, de Sainte-Marie et de l'Immaculée Conception rivalisent de zèle et de dévouement.

C'est une procession continuelle de piétons et de voitures se dirigeant vers l'Auditorium. Le spectacle est beau de cette foule élégante et parée, circulant dans les vastes salles, répondant avec générosité aux invitations gracieusement suppliantes des aimables quêteuses.

Tous les soirs les élèves de l'Ecole Industrielle exécutent un programme de musique, d'exercices militaires et de gymnastique.

Nous félicitons cordialement le président et les dames patronesses du bazar de la bonne réussite qui a couronné leurs efforts jusqu'à présent. Quant à notre population, nous l'engageons fortement à se donner rendez-vous aux salles de l'Auditorium, et ce jusqu'à la clôture du bazar, c'est-à-dire jusqu'à samedi soir.

VOUS SEREZ SATISFAIT DU "*BROMA*"

Si vous le prenez pour votre faiblesse nerveuse, douleur au côté, près du coeur, au foie et à la tête. Ce tonique donnera une nouvelle impulsion à votre sang affaibli.

Demandez-le chez votre marchand de remèdes.

AU TRANSVAAL

La guerre est déclarée depuis quelques jours entre l'Angleterre et la République sud-africaine du Transvaal. L'Etat Libre d'Orange prête son appui aux Boers. Les dépêches indiquent que la guerre sera très sérieuse. Jusqu'ici les Boers ont eu de notables succés. Le Canada va fournir un contingent de soldats. Nos lecteurs se rappellent que nous avons publié il y a trois semaines une étude sur l'origine et la nature des difficultés.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—La machine a battre de Messieurs Bibeault et frères a battu dans une journée de 7 a. m. à 7 p. m. 200 m. de blé, 200 m. d'orge et 1716 m. d'avoine pour la Arctic Ice Co en tous 2117 minots.

—Les voleurs se sont introduits chez MM. Guilbault et Côté la nuit dernière. Ils se sout emparés de divers objets de quincaillerie; ils n'ont pu ouvrir le coffre-fort et par conséquent mettre la main sur l'argent.

—Mde Louis Paradis, de La Broquerie, et actuellement en visite à Saint-Boniface, désire remercier les personnes qui ont contribué à prévenir l'incendie qui a ménacé sa maison, près de la Seine, il y quelques jours.

M. N. Pagé, l'éditeur du "Spectateur" de Hull, nous a fait le plaisir d'une visite mercredi dernier; M. Armand Lalonde, Canadien-français distingué de Montréal, membre de la chambre de Commerce a aussi passé à nos bureaux ce jour-là en compagnie de M. N. Kennedy.

—Nous avons reçu une correspondance en réponse à la lettre publiée dans le "Free Press de la semaine dernière, signée par M. Jasper et demandant l'annexion de Saint-Boniface à Winnipeg. L'espace nous manquant cette semaine nous nous ferons un plaisir de la publier la semaine prochaine.

N'OBLIEZ PAS

Que le *BAUME RHUMAL*, soulage et guérit la bronchite.

VENTE PAR ENCAN!

SAMEDI, 21 OCT. COURANT,
A 2 HEURES P.M.,

Je vendrai à l'encan UN CHEVAL SOUS POIL GRIS, âgé d'environ 6 ans et pesant environ 1000 livres.

La vente aura lieu à l'enclos public, en arrière de l'Hôtel de ville de St-Boniface.

LIG. GAGNÉ.

17 oct. 1899.

UN TRIOMPHE

Le triomphe de la science médicale: le *BAUME RHUMAL* guérit toux, rhumes, grippe, bronchite, sans nécessite de régime spécial.

Deux écoles du jour pour les sauvages sont vacantes sur les bords du Lac Manitoba, l'une à la Baie de Sable "Sandy Bay Reserve" l'autre à la "Crique du chien," "Dog Creek Reserve."

Il faudrait un jeune homme sachant bien l'anglais, dans chaque école, ou deux jeunes filles, dont l'une pût enseigner, et l'autre prendre soin de la maison.

Le salaire est de $30 piastres par mois pendant dix mois, payées par le Gouvernement d'Ottawa.

Il y a une bonne maison d'école à chaque endroit. La mission d'où ces postes sont visités par le R. P. Comeau, O. M. I., est celle de St. Laurent, Lac Manitoba.

La chose presse, les maitres, actuels, dont l'un est marié et l'autre veuf, vont quitter sous peu, et les écoles doivent continuer durant l'hiver.

Si l'applicant ou l'applicante pouvaient apprendre le sauvage (sauteux) ce serait beaucoup mieux. Il n'y a pas le moindre danger à habiter au milieu de nos sauteux si bons et si doux. Une femme y est moins exposée que dans nos grandes villes. Ce serait une disgrâce pour les catholiques si nous ne pouvions trouver ni maitre, ni maitresse d'ici au mois de novembre! Il nous faut des gens religieux et constants.

Que les appliquants ou candidates veuillent bien s'adresser à l'archevèché de St. Boniface.

SERMON DE M. JOLYS
Suite la 1ère Page

blement le champ de bataille. C'est pour cela, monsieur le curé, que nous, vos Confrères, sommes venus,ce soir, vous former comme une couronne. Le combat que vous avez mené a été notre combat ; vous avez été notre porte-parole, notre voix ; ceux qui nous connaissent n'ont pu soupçonner qu'il put se manifester, au milieu du clergé de Saint-Boniface, l'ombre d'une défection ; aussi, nous le proclamons avec fierté, car c'est pour nous un titre de gloire;sur cette question nous n'avons formé avec notre Archevêque et avec vous qu'un cœur et qu'une âme. "Cor unum et anima una."

Pasteur dans toute la force de l'expression, vous n'avez pas travaillé et lutté seulement pour votre troupeau particulier, mais pour tous les catholiques de l'Archediocèse de Saint-Boniface. Vous aviez sans doute présente à l'esprit la grande parole de nos livres saints : "Pro hominibus constituitur in his quæ sunt ad Deum." Et nous sommes fiers de voir réalisée en vous cette autre parole de Malachie : "Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus." Les lèvres du Prêtre seront les gardiennes de la science ; on ira lui demander la loi qu'il, faut suivre (Malach. ch. II. 7).

Je pensais à ces choses quand m'est venue à l'esprit la phrase de Monsabré citant St. Paul qui dit que le Prêtre Pasteur est digne d'une double gloire, surtout celui quis'emploie au travail de la parole et de l'enseignement : "Maxime qui laborant in verbo et doctrinâ (I Tim. V. 17.). Et c'est ainsi que le Pasteur se sauve et sauve ceux qui l'écoutent. "Hoc faciens et te ipsum salvum facies et eos qui te audiunt." J'avais donc raison, M. F., de dire que le Pasteur porte au front une seconde couronne qui brille à côté de la couronne sacerdotale.

St. Ephrem compare le sacerdoce à une volée d'aigles quittant la terre et montant audacieusement vers Dieu. Entre leurs serres puissantes, ils enlèvent les choses sacrées de l'humanité et les déposent au pied du trône de la Majesté divine. De là, ils rapportent sur la terre les choses sacrées de Dieu pour sanctifier les âmes qui voudront s'approcher des redoutables mystères dont ils sont les dispensateurs. C'est surtout quand nous l'appliquons au Prêtre Pasteur que cette comparaison acquiert toute sa justesse.

Moïse a entendu la voix de Jéhovah et est allé au devant de sa gloire ; il a sauvé son peuple de la servitude et de la mort et l'a conduit jusque sur les confins de la terre promise, mais le Prêtre Pasteur, plus grand que Moïse, délivre son peuple de l'esclavage de Satan et de la mort éternelle, et le conduit jusqu'aux frontières de la glorieuse patrie céleste. Les joyaux qui ornent la couronne du Pasteur sont d'autant plus éblouissant qu'ils ont été acquis par plus de travail, de lutte et de dévouement. Aussi, en retour du dévouement du Pasteur, un même sentiment doit remplir le cœur des fidèles : la main du Pasteur a pressé les mains sur les berçeaux et sur les tombes et la reconnaissance, en face du curé du baptême, dela première Communion et du mariage, demande à éclater en accents de bénédiction. Vous êtes l'homme de Dieu, le père de nos âmes ; vous êtes le flambeau qui éclaire nos voies ; vous êtes notre force dans nos faiblesses, notre consolation dans nos peines, notre rédemption dans nos chutes ; vous êtes l'homme du salut et du ciel, à tout jamais soyez béni ! Puissent ces vœux vous encourager, vous donner un regain de jeunesse, conserver votre énergie afin que vous puissiez travailler à l'œuvre de Dieu de longues années encore ; ce sont les vœux de tous ceux dont je suis l'interprète et que je demande à Dieu de bénir par la main de Monseigneur "Ad multos annos."

AFFAIRES MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ DE MONTCALM

Abstrait du Procès verbal de la dernière réunion du conseil de la Municipalité de Montcalm lundi le 12 sept. 1899.

Clément-Brûlé Que le conseiller Pelletier soit autorisé à faire couvrir en neuf le pont de la Rivière aux Prunes vis-à-vis le lot 249. Le dit pont devra être couvert sur le long et neuf pied de large avec du bois de trois pouces d'épaisseur. Adopté.

Clément Brûlé Que le secrétaire Trésorier informe notre avocat que le conseil de l'année dernière avait exigé qu'au moins 25 fût collecté sur les dettes de grain de semence, et que le dit avocat soit autorisé, à prendre des procedés contre ceux qui ne se sont pas acquittés de cette obligation s'ils ne s'en acquittent pas cette automne. Adopté.

Pelletier-Brûlé Que le secrétaire trésorier soit autorisé a payer Louis Fréchette la somme de $5.00 pour avoir enterré 9 carcasses. Adopté.

Pelletier-Brûlé. Que le Docteur Dubuc soit autorisé à vacciner tous les enfants et même les personnes agées qui se rendront aux écoles de la municipalité un jour qu'il aura fixé et ce pour la somme de $60.00; après quinze jour il devra faire une seconde visite aux dites écoles pour constater le résultat de son travail;

Il devra aussi vacciner à son bureau les enfants qui n'auraient pas pu pour une raison quelconque se rendre à l'école le jour fixé. Adopté.

Davis-Pelletier Que le préfet soit autorisé, à demander le contrat du N. Pacific pour le chemin sur le côté Sud Ouest Sect 20-2-26. et de faire reculer les bâtisses de Guilbert et J. Parent du chemin et si nécessaire de se servir de la loi contre les dites parties. Adopté.

Pelletier-Clément Que le rapport du comité des finances soit adopté tel que lu. Adopté.

Bérard-Brûlé Que la somme de $10.00 soit payée à Moise Jutras pour le soin du Bateau Saint-Pie.

Davis Clément Que ce conseil donne à Joseph Jubinville $75.00 pour accident contre le feu.

Pelletier-Clément. Que le conseil s'ajourne a mardi le 17 Octobre 1899. Adopté.

JOSEPH BARIL
Sec. Trés. Mun. de Montcalm.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 17 Oct. 1899.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 17	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 16
Fromage	0 10½	à 11½
Œufs frais, la doz	0 00	à 16
Œufs en boites, la doz	0 00	à 0 00
Patates, le minot	0 25	à 0 25
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 90	à 1 00
Choux, par douzaine	0 25	à 0 60
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 09	à 0 12
Dindes, par lb	0 10	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Porc, abattu, par lb	0 05	à 0 06
Mouton, par lb	0 07	à 0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06
Bœuf, par lb	0 04	à 0 05
GRAINS.		
Blé dur, par minot	0 58	à 60
Avoine, par minot	0 28	à 0 30
Orge "	0 28	à 0 30
FARINE.		
Farine par 100 lbs, Roller Process		1 95
" Strong Baker		1 70
" Manitoba Baker		1 50
" imperial Baker		1 30
" Superieure XXXX		1 05
" Nestor		90
Gru, la tonne		12 50
Son, "		9 50
BOIS ET CHARBON.		
Tremble	3 50 à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50 à	4 50
Charbon dur	8 50 à	8 50
Charbon mou	4 50 à	4 50
FOIN.		
Foin de prairie, 1ère qual.	4 00 à	5 00
Foin pressé, par tonne	5 50 à	6 50

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

FILLE ADOPTIVE

No 42

—Je ne serais pas chez elle; mais chez Madame de Noirmont.

—Soit, je conviens qu'elle ne vous chassera pas et se borner à exiger de son mari qu'il se séparat de sa mère. En serez-vous plus près de lui?

—Georges ne quittera pas sa mère, tant que sa maison me servira d'abri.

—Mais, pauvre fille, vous perdrez jusqu'au sens moral. Votre âge est votre excuse. Pourtant, je me crois force de vous remettre dans une voie plus conforme à la saine raison. Epousez Georges, ou quittez-le. Il est entendu que les prétentions de mon fils sont nulles. Il a trop de dignité, soyez-en convaincue, pour persister dans ses illusions et dans ses espérances. Tranquillisez-vous, il ne renouvellera pas ses démarches auprès de la comtesse, quant à moi, je plaiderai auprès d'elle la cause de votre bonheur, en lui montrant le côté mesquin de ses refus et s'il ne repose quo sur une question pécuniaire, je tâcherai de la resoudre, à la satisfaction de ses calculs.

Gardella releva la tête, son regard anxieux s'attacha sur le général.

"Quelles sont vos intentions?

—Elles sont simples et claires. Sans votre père, je n'existerais plus, ou je serais fou. J'ai, par ce fait, contracté une dette vis-à-vis de lui, dont je me fusse acquitté par une solution conforme à mes vœux en vous mariant à mon fils. Cette joie m'est refusée. Mon fils appréciera assez, du moins, je m'en flatte, le prix de mon existence pour trouver dans sa gratitude envers votre père le courage et l'abnégation nécessaires afin d'aider au triomphe de son rival en m'encourageant à aplanir les obstacles devant vous."

Les regards que Gardella fixaient sur le prince devinrent interrogateurs.

"J'eusse fait, expliqua-t-il, le sacrifice d'une partie de ma fortune, en vous acceptant sans dot pour ma bru, or, je vous abandonnerai cette part que je vous réservais, j'espère qu'elle ne sera point au-dessous des ambitions de la comtesse."

La jeune fille de nouveau releva la tête

"Qelle idee avez-vous donc de moi, général, pour croire que j'accepterais une parcelle de votre fortune ? Il y a des actes de dévouement que l'argent déshonorerait en les payant L'acte de mon père est de ceux-là. Le cuirassier de Reischoffen a donné et n'a point vendu son sang. Je n'oserais plus me présenter devant lui, la tête droite, si j'infligeais à son malheur l'affront d'une telle honte."

La voix de la jeune fille trembla; elle reprit en hésitant :

"Il en sera de ma destinée ce qu'il plaira à Dieu. Si la comtesse me renvoie je viendrai vivre ici avec mon père.

—Ne provoyez pas les malheurs de si loin. La comtesse ne vous renverra pas. Seulement, s'il se pouvait, ce que je n'admets pas après votre involontaire aveu, que M. de Noirmont se vengeât de votre refus de l'épouser en épousant une autre femme, vous auriez le bon sens et la dignité de quitter librement votre bienfaitrice et ce ne serait point à Vincennes, chez Madame Riquard, que vous trouveriez un asile mais chez moi... Mon fils a depuis longtems le projet d'explorer l'Afrique. Son chagrin lui fournira un excellent prétexte pour entreprendre immédiatement ce voyage. Aussitôt après son départ, je louerai où j'achèterai une propriété aux environs de Paris, dans laquelle je m'installerai avec Raynal. Votre place naturelle étant auprès de lui, vous viendrez peupler la solitude des deux vieux soldats."

Le front de Gardella ne s'éclaira pas. Le général se leva.

"En attendant, nous tiendrons compte, moi et mon fils, de votre désir et, dès notre première entrevue avec la comtesse, nous lui ôterons tout espoir au sujet du mariage que vous apprehendez."

Elle prit la main du prince.

"Je vous peine.

—Vous ne me croiriez pas si je le niais.

—Je suis bien à plaindre.

—Oui, mon enfant, et je vous plains sincèrement.

—Le cœur est souvent insensé. Je voudrais ne pas aimer Georges. Cet amour, j'en ai le pressentiment, me perdra, mais je n'y puis rien, c'est plus fort que moi. J'ai supplié Dieu de retirer cette malheureuse passion de mon âme, il ne m'a point exaucé. J'aime Georges, et il m'aime tous les jours de plus en plus. Il n'est pas de bien que je préfère à ce ma, pas de malheur qui me le fasse redouter, c'est comme une folie qui me pousse et m'emporte... La mort est l'unique refuge que j'entrevois et le devoir la seule digue qui me retienne. A ce point tenez, que, s'il fallait me condamner à me séparer de Georges, me résigner à ne plus le voir, à ne plus l'entendre..."

Elle s'arrêta, effrayée de sa pensée. La curiosité du général était éveillée.

"Que feriez-vous? lui demanda-t-il en lui plongeant son regard parternel dans les yeux."

Elle n'osa être sincère. Il insista. Elle courba la tête.

"Je ne me tuerais pas, mais je ferais tout pour mourir, murmura-t-elle, afin d'éviter de devenir plus coupable en suivant le comte dans sa révolte contre sa mère."

Le général fit quelques pas.

"Je tâcherai que vous n'en veniez ni à l'une ni à l'autre de ces extremités."

Visiblement, une idée le préoccupait. Il avait un projet. Gardella le comprit.

"Surtout, fit-elle vivement, ne plaidez pas ma cause auprès de Madame de Noirmont. Vous ne la rendriez que plus implacable dans ses refus, et plus désireuse de se séparer de moi. Ne lui proposez pas, non plus, de me doter; elle n'accepterait point."

Le général eut un sourire sceptique. Elle le remarqua et s'opiniâtrant elle répéta:

"Non, elle n'accepterait point, et acceptât-elle, que je refuserais. Donc, à quoi bon me désobliger?"

Il ne la contredit pas ; mais il garda son sourire. La jeune fille toujours pour le dissuader, reprit :

"La comtesse ne refuse pas uniquement parce que je suis pauvre de me marier à son fils. Elle a des ambitions nobiliaires et des préjugés que sa naissance justifie. Elle Elle ne veut pour bru qu'une fille noble."

M. de Saugru se mit à rire.

"Tous les parchemins réunis de sa race ne valent pas ceux que votre père s'est acquis au champ d'honneur.

—Vos idées sur ces choses ne sont pas les siennes. Vous l'irriteriez sans la changer en tentant de lui prouver qu'elle a tort."

Il lui prit les mains et les carressa paternellement.

"Ne vous préoccupez pas de ce que je dirai ou ferai. Ayez confiance en moi et soyez sûre, que je n'aurai en vue que votre intérêt.

Tout en parlant, ils se dirigeaient vers la porte du jardin. Tout à coup il s'arrêta...

"Est-ce bien après-demain que Madame de Noirmont part pour la campagne? demanda le général.

—Oui et demain elle ira vous faire sa viste."

Elle mit un doit sur ses lèvres.

"Pas un mot sur ce qui est convenu, n'est ce pas?"

Il éluda sa réponse. Après les adieux au malade et à Madame Riquard, on se disposa au retour.

"J'ai ma voiture et je vais vous mettre chez vous en retournant chez moi."

Elle accepta. La femme de chambre s'assit en face d'elle, et M. de Saugru prit place aux côtés de la jeune fille. Pas une parole, dans le trajet, ne se fut échangée sur l'entretien qu'ils venaient d'avoir.

Au moment où Gardella, aidée par son cavalier, descendait de voiture, ils se trouvèrent tous deux devant la comtesse qui elle-même rentrait.

"Gardella et moi, dit le général, nous nous sommes rencontrés à Vincennes et je l'ai ramenée."

La chose était trop vraisemblable pour soulever un doute. Madame de Noirmont eut soudain une inspiration.

"Général, fit-elle vivement, je suis sur le point de partir à la compagne. Je devais aller demain, en voisine, vous porter mes adieux. Peut être serai-je à court de temps, il est de bonne heure, voulez-vous monter chez moi, j'ai à vous parler?"

Il consulta sa montre. Il était cinq heures, il ne dinait qu'à sept. Il se retourna vers son cocher.

"Rentrez à la maison," lui commanda-t-il.

Et pendant que le domestique obéissait, il suivit la comtesse et Gardella.

XXXI

La comtesse n'adressa pas même un mot à Gardella. Arrivés tous les trois sur le palier du premier étage, le général lui serra furtivement la main et elle se retira dans sa chambre. Madame de Noirmont précéda M. de Saugru dans le salon. Après lui avoir indiqué un fauteuil elle en prit un autre et s'assit près de lui dans un silence plein d'embarras. Ce fut elle cependant qui parla la première.

"Eh bien, général, dit-elle en s'efforçant d'être gaie et aimable, vous savez que c'est dans deux jours que nous partons."

Il s'inclina.

"Tout le regret, comtesse, est pour moi, à peine ai-je le bonheur de vous connaître que je vais vous perdre."

Elle sourit.

"Vous m'avez promis de venir à mon château, je vous rappelle votre promesse, dès que j'y serai installée."

Il ne releva pas cette invitation.

"Vous ne me parlez pas de Gardella, fit soudainement Madame de Noirmont, cédant à un effort de volonté. Il me semble pourtant que M. Gontran avait certain projet."

Le général concentra, dans sa pensée, tout ce qu'il possédait de sang-froid et de raison.

"Ces projets, répondit il, n'étaient que conditionnels et nullement absolus."

La comtesse le regarda avec surprise.

"Je ne vous comprends pas.

—Mon fils, reprit le général, ne prétendait à la main de Gardella qu'à la condition de ne marcher sur les brisées de personne. Il n'entendait point entrer en concurrence avec un rival ayant plus de droits que lui.

—M. Gontran n'a à redouter la concurrence d'aucun rival. Gardella est libre de tout engagement.

Le prince de F[illegible]bach feignit d'être étonné.

"Cependant..."

Elle l'interrompit.

A Suivre